Condense de l'exposé : rive sud du lac de Neuchâtel, valeur naturelle et problèmes de protection

Autor(en): **Rollier, M. / Antoniazza, M.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Mitteilungen der Naturforschenden Gesellschaft in Bern**

Band (Jahr): **39 (1982)**

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-318481

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

M. Antoniazza, M. Rollier[1]

Condense de l'exposé: Rive sud du lac de Neuchâtel, valeur naturelle et problèmes de protection

Plan directeur des cantons

En juin 1980, les services d'aménagement du territoire des cantons de Vaud et de Fribourg publiaient un projet de plan directeur de la rive sud du lac de Neuchâtel. Ce projet est un pas important vers une protection efficace de cette rive car il reconnaît l'importance prioritaire des milieux naturels, et propose des mesures visant à leur conservation et à une intégration harmonieuse des activités humaines riveraines.

Une des mesures proposées est une gestion efficace des zones naturelles en collaboration avec la LSPN.

Plan de protection de la LSPN

En effet, parallèlement au travail des cantons, la LSPN a mis sur pied un groupe de travail intercantonal chargé de définir les problèmes de conservation de ces rives et de proposer les mesures propres à assurer la protection des rives naturelles. Cette étude a déjà abouti à la campagne nationale d'information et de récolte de fond de 1980 (Pro Natura Helvetica 80, Action commune de la LSPN et du WWF suisse) et à un rapport qui sera publié prochainement.

Valeur naturelle

La valeur naturelle exceptionnelle des rives du lac de Neuchâtel tient à quatre grandes qualités:

- *La proximité d'un arrière-pays rural* qui n'a pas connu la pression de développement d'autres régions du Moyenne-Pays et qui conserve de ce fait de nombreuses qualités naturelles.

1 Adresse der Verfasser: M. Antoniazza et M. Rollier, Groupe de travail rives du lac de Neuchâtel, Pro Natura Helvetica.

- Les dimensions des zones naturelles riveraines, quelque 20 km^2 dont 800 ha de marais non-boisés. Ces dimensions sont essentielles pour des espèces animales exigeantes (comme le héron pourpré) ou pour permettre l'établissement de grandes populations d'espèces spécialisées, comme les locustelles ou les rousserolles dont la rive abrite à elle seule la majeure partie des effectifs suisse.
- *La diversité des milieux naturels* leur permettent d'abriter de nombreuses communautés animales et végétales rares, car spécialisées des zones humides, devenues très rares en Suisse. Elles abritent ainsi 10 associations végétales rares, les 13 espèces de batraciens, la plupart des reptiles et des mammifères du Moyen-Pays, et quelque 90 espèces d'oiseaux nicheurs.
- Enfin *ces grèves sont une étape migratoire importante* pour des millions d'oiseaux appartenant à quelque 200 espèces et le lac un refuge hivernal pour quelque 50 000 oiseaux d'eau.

Problèmes de protection

C'est le *projet de route nationale N1* à travers les grèves situées entre Yverdon et Estavayer qui a suscité la réaction des milieux préoccupés de protection de la nature car avant cette région était peu menacée. Mais la prise de conscience est telle qu'elle ira certainement au-delà du seul abandon de ce tracé . . .

Car le problème le plus important actuellement, c'est le *développement explosif du tourisme lacustre et ses corollaires,* l'extension des surfaces urbanisées, la création de ports (depuis 1960, augmentation annuelle moyenne des bateaux de 10 %) et une pression croissante du public sur les zones naturelles.

Autres problèmes: l'*eutrophisation* des eaux qui conduit à la régression des roselières lacustres et l'*atterrissement* qui provoque la disparition des étangs et l'embroussaillement des prairies marécageuses. *La deuxième correction des eaux du Jura* a considérablement affaibli les crues du lac et les marais trop peu inondés à la belle saison se boisent plus rapidement. Enfin, *l'érosion* des rives est également active, surtout dans la partie ouest du lac, et ce sont 1 à 2 ha de marais qui sont ainsi annuellement repris par le lac.

Constat

Si la rive SE du lac de Neuchâtel conserve encore actuellement une valeur naturelle exceptionnelle, l'ensemble des problèmes évoqués rendent la situation préoccupante, et même alarmante à certains égards. Ce sont ainsi chaque année, de 5 à 10 ha de marais qui disparaissent et la régression au cours des 20 dernières années de certains

milieux fragiles et de plusieurs espèces animales (oiseaux, poissons) sont des indices très sûrs de la dégradation de l'ensemble de l'écosystème lacustre.

Objectifs

C'est pour enrayer cette banalisation croissante que les milieux soucieux de protection de la nature se sont décidés à faire l'impossible pour conserver à ces rives leur valeur naturelle actuelle. Il importe de leur point de vue que les zones naturelles soient maintenues dans leurs dimensions et dans leur qualité, et que toutes les communautés animales et végétales qui y vivent soient sauvegardées en maintenant ou en recréant au besoin les conditions indispensables à leur survie.

Mesures de protection

Pour atteindre ces objectifs et pour résoudre au mieux les différents problèmes évoqués, il y aura lieu d'appliquer rapidement les mesures de protection suivantes:

- Stabilisation de l'urbanisation, des aménagements touristiques et de la navigation de plaisance en zone riveraine à leur niveau actuel.
- Renforcement de la protection légale des zones naturelles. Règlementation adéquate de la pénétration du public dans les marais allant de simples prescriptions (par exemple: interdiction de camping sauvage, de feux hors endroits aménagés) à des interdictions saisonnières de pénétration dans les zones naturelles, ceci par secteur, en fonction de la sensibilité variable des communautés naturelles. Par exemple, si la pénétration libre du public sur certaines dunes littorales n'est que peu dommageable, celle dans les roselières lacustres ou dans les étangs peut-être très grave.
- Meilleure information des résidents et visiteurs de ces rives, notamment par mise à disposition du public de sentiers-nature et autres structures d'information.
- Meilleure épuration des eaux (notamment des zones touristiques) et régulation du lac tenant mieux compte des exigeances écologiques.
- Entretien régulier des marais, par fauchage d'environ 150 à 200 ha de marais chaque année, par protection des roselières et des étangs existants et par recréation de milieux devenus rares.
- Gestion des forêts riveraines compatible avec le maintien des communautés animales et végétales diversifiées.

L'effort à fournir est considérable et demandera la bonne volonté de chacun, mais c'est à ce prix seulement que nous parviendrons à conserver pour les communautés naturelles ce cadre de vie précieux et pour l'homme ce site de détente et de loisirs intact et tranquille.